

N°4

23 JANV.  
2003

Page 137  
à 156

*Le*

**BO**

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE,  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE

ministère

jeunesse  
éducation  
recherche



---

**ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE**

- 141 **Baccalauréat** (RLR : 543-1b)  
 Baccalauréat professionnel, spécialité métiers de la sécurité,  
 option police nationale.  
 Avis du 11-1-2003. JO du 11-1-2003 (NOR : MENE0203054V)

---

**PERSONNELS**

- 143 **Commissions administratives paritaires** (RLR : 621-3)  
 CAP des administrateurs civils affectés ou rattachés au MEN.  
 A. du 20-12-2002. JO du 31-12-2002 (NOR : MEND0202755A)
- 144 **Concours** (RLR : 800-0 ; 625-0b ; 531-7)  
 Centres d'épreuves écrites ouverts à l'étranger pour les concours  
 de certains personnels enseignants - session 2003.  
 A. du 31-12-2002. JO du 8-1-2003 (NOR : MENP0203039A)
- 144 **Concours** (RLR : 820-2 ; 822-5 ; 824-1 ; 531-7)  
 CAPET interne et CAER correspondant, CAPLP externe  
 et CAFEP correspondant, CAPLP interne et CAER correspondant,  
 agrégation externe - session 2003.  
 Rectificatif du 16-1-2003 (NOR : MENP0201524Z)
- 146 **Concours** (RLR : 627-4)  
 Accès au corps des médecins de l'éducation nationale.  
 A. du 17-12-2002. JO du 26-12-2002 (NOR : MENA0202756A)
- 148 **Enseignement primaire** (RLR : 723-1)  
 Suppression d'écoles annexes d'un IUFM.  
 A. du 6-12-2002. JO du 14-12-2002 (NOR : MENE0202845A)

---

**MOUVEMENT DU PERSONNEL**

- 149 **Nomination**  
 IGEN.  
 D. du 31-12-2002. JO du 3-1-2003 (NOR : MENI0202949D)
- 149 **Nomination**  
 IGAENR.  
 D. du 5-12-2002. JO du 7-12-2002 (NOR : MENI0202871D)
- 149 **Nomination**  
 IGAENR.  
 D. du 10-12-2002. JO du 12-12-2002 (NOR : MENI0202811D)
- 150 **Admission à la retraite**  
 IGEN.  
 A. du 31-12-2002. JO du 8-1-2003 (NOR : MENI0203049A)
- 150 **Nomination**  
 CSAIO-DRONISEP de l'académie de Limoges.  
 A. du 17-1-2003 (NOR : MENA0300011A)

- 150 **Nomination**  
DAET de l'académie de Montpellier.  
A. du 15-1-2003 (NOR : MENA0300013A)
- 150 **Nomination**  
DAFPIC de l'académie de Bordeaux.  
Rectificatif du 15-1-2003 (NOR : MENA0202670Z)
- 151 **Nomination**  
Directeur de CRDP.  
A. du 15-1-2003 (NOR : MENA0300012A)
- 151 **Tableau d'avancement**  
Accès à la hors-classe du corps des inspecteurs d'académie-inspecteurs  
pédagogiques régionaux - année 2003.  
A. du 15-1-2003 (NOR : MENA0300032A)

## ADMISSION EN CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES RENTRÉE 2003

### *Attention nouvelle procédure*

Cette information est destinée aux chefs d'établissement,  
professeurs et élèves des classes terminales.

**Inscriptions : du mardi 7 janvier 2003 au jeudi 20 mars 2003**

Renseignez-vous en vous connectant sur :  
<http://www.admission-prepas.org>

L'information sur la procédure est disponible sur ce site  
et sur le site : <http://www.education.gouv.fr>

*Le B.O. sur internet : [www.education.gouv.fr/bo](http://www.education.gouv.fr/bo)*



**Directrice de la publication** : Catherine Rouillé - **Directrice de la rédaction** : Nicole Krasnopolski -  
**Rédacteur en chef** : Jacques Aranas - **Rédactrice en chef adjointe** : Laurence Martin - **Rédacteur en chef adjoint** (Textes réglementaires) : Hervé Célestin - **Secrétaire générale de la rédaction** : Micheline Burgos - **Préparation technique** : Monique Hubert - **Chef-maquetiste** : Bruno Lefebvre - **Maquetistes** : Laurette Adolphe-Pierre, Béatrice Heuline, Eric Murail, Karin Olivier, Pauline Ranck ● **RÉDACTION ET RÉALISATION** : **Délégation à la communication**, bureau des publications, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris 07 SP. Tél. 01 55 55 34 50, fax 01 45 51 99 47 ● **DIFFUSION ET ABONNEMENTS** : **CNDP Abonnement**, B- 750 - 60732 STE GENEVIÈVE CEDEX. Tél. 03 44 03 32 37, fax 03 44 03 30 13. ● **Le B.O.** est une publication du ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

# ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

**BACCALAURÉAT**

**NOR** : MENE0203054V  
**RLR** : 543-1b

**AVIS DU 11-1-2003**  
**JO DU 11-1-2003**

**MEN**  
**DESCO A6**

## **B**accalauréat professionnel, spécialité métiers de la sécurité, option police nationale

- Les registres d'inscription seront clos pour le baccalauréat professionnel, spécialité métiers de la sécurité, option police nationale :
- le vendredi 17 janvier 2003 pour la session de février 2003 ;
  - le mardi 8 juillet 2003 pour la session de septembre 2003 ;

- le mardi 21 octobre 2003 pour la session de novembre 2003.

Dans le cas où des dossiers d'inscription seraient acheminés par voie postale, ils seront expédiés, au plus tard, le vendredi 17 janvier 2003, le mardi 8 juillet 2003 ou le mardi 21 octobre 2003, le cachet de la poste faisant foi.

Toute précision relative aux modalités d'inscription peut être demandée au service chargé d'enregistrer les candidatures.

# PERSONNELS

## COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

NOR : MEND0202755A  
RLR : 621-3

ARRÊTÉ DU 20-12-2002  
JO DU 31-12-2002

MEN - DA B1  
FPP

### CA des administrateurs civils affectés ou rattachés au MEN

*Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 82-451 du 28-5-1982 mod. ; D. n° 99-945 du 16-11-1999 mod. ; D. n° 2000-1222 du 14-12-2000*

**Article 1** - Il est institué auprès du directeur de l'administration du ministère de la jeunesse, de

l'éducation nationale et de la recherche, une commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des administrateurs civils affectés ou rattachés pour leur gestion au ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

**Article 2** - La composition de la commission administrative paritaire instituée à l'article 1er ci-dessus est fixée ainsi qu'il suit :

	Représentants du personnel		Représentants de l'administration	
	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Administrateur civil hors classe	2	2	4	4
Administrateur civil	2	2		

**Article 3** - La commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des administrateurs civils, créée par l'arrêté du 29 mars 1999, demeure compétente jusqu'à l'achèvement de son mandat.

**Article 4** - Le directeur de l'administration est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 20 décembre 2002  
Pour le ministre de la jeunesse,

de l'éducation nationale et de la recherche et par délégation,

Le directeur de l'administration  
Dominique ANTOINE

Pour le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État

et de l'aménagement du territoire et par délégation,

Par empêchement du directeur général de l'administration et de la fonction publique,

Le sous-directeur  
Y. CHEVALIER

## CONCOURS

NOR : MENP0203039A  
RLR : 800-0 ; 625-0b ; 531-7ARRÊTÉ DU 31-12-2002  
JO DU 8-1-2003MEN  
DPE

## Centres d'épreuves écrites ouverts à l'étranger pour les concours de certains personnels enseignants - session 2003

*Vu arrêtés du 20-9-2002*

**Article 1** - Les dispositions des arrêtés du 20 septembre 2002 autorisant au titre de la session 2003 l'ouverture de concours de recrutement de professeurs stagiaires du second degré, de conseillers principaux d'éducation stagiaires, de conseillers d'orientation-psychologues stagiaires et du concours d'entrée en cycle préparatoire au concours externe d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel et l'ouverture de concours d'accès à la liste d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement

privés du second degré sous contrat et de concours d'accès aux échelles de rémunération de professeurs du second degré sont **modifiés** ainsi qu'il suit uniquement en ce qui concerne les centres d'épreuves écrites ouverts à l'étranger. Le centre d'épreuves écrites à Abidjan en Côte d'Ivoire est fermé. Les candidats composeront dans l'académie de Bordeaux à laquelle ce centre est rattaché.

**Article 2** - Le directeur des personnels enseignants et les rectrices et recteurs d'académie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 31 décembre 2002

Pour le ministre de la jeunesse,  
de l'éducation nationale et de la recherche  
et par délégation,

Le directeur des personnels enseignants  
Pierre-Yves DUWOYE

## CONCOURS

NOR : MENP0201524Z  
RLR : 820-2 ; 822-5 ; 824-1 ;  
531-7

RECTIFICATIF DU 16-1-2003

MEN  
DPE E2

## CAPET interne et CAER correspondant, CAPLP externe et CAFEP correspondant, CAPLP interne et CAER correspondant, agrégation externe - session 2003

*Réf. : arrêtés des 30-4-1991 mod., du 6-11-1992 mod. et du 10-11-1992 ; N. S. n° 2002-148 du 10-7-2002*

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-recteurs ; au directeur du SIEC de l'Île-de-France ; aux conseillères et conseillers culturels près les ambassades de France*

■ L'annexe 1 à la note de service n° 2002-148 du 10 juillet 2002, publiée au B.O. spécial n° 14 du 18 juillet 2002, est **modifiée** comme suit en ce qui concerne :

- la durée de l'épreuve d'admissibilité du concours interne du CAPET, section arts appliqués, ainsi que du concours d'accès à l'échelle de rémunération correspondant ;
- la durée d'une des épreuves d'admissibilité du concours externe du CAPLP, section arts appliqués, ainsi que du concours d'accès à des listes d'aptitude correspondant ;
- la durée de l'épreuve d'admissibilité du concours interne du CAPLP, sections arts appliqués, bâtiment-peinture-revêtements, conducteurs routiers, réparation et revêtement en carrosserie, métiers de l'alimentation, pâtisserie, ainsi que du concours d'accès à l'échelle de rémunération correspondant ;
- la durée de deux des épreuves d'admissibilité du concours externe de recrutement de professeurs agrégés, section arts, option A, arts plastiques.

**CONCOURS INTERNE DU CAPET ET CONCOURS D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS CERTIFIÉS**

Au lieu de :

**Section : arts appliqués (concours interne et concours d'accès)**

Judi 6 février	Épreuve écrite d'admissibilité	de 9 h à 13 h
----------------	--------------------------------	---------------

Lire :

**Section : arts appliqués (concours interne et concours d'accès)**

Judi 6 février	Épreuve écrite d'admissibilité	de 9 h à 15 h
----------------	--------------------------------	---------------

**CONCOURS EXTERNE DU CAPLP ET CONCOURS D'ACCÈS À DES LISTES D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENSEIGNEMENT DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS (CAFEP-PLP)**

Au lieu de :

**Section : arts appliqués (concours externe et concours d'accès)**

Mercredi 19 février	Épreuve écrite et graphique	de 9 h à 13 h
---------------------	-----------------------------	---------------

Lire :

**Section : arts appliqués (concours externe et concours d'accès)**

Mercredi 19 février	Épreuve écrite et graphique	de 9 h à 15 h
---------------------	-----------------------------	---------------

**CONCOURS INTERNE DU CAPLP ET CONCOURS D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS DE LYCÉE PROFESSIONNEL**

Au lieu de :

**Section : arts appliqués (concours interne et concours d'accès)**

Judi 27 février	Épreuve écrite d'admissibilité	de 9 h à 15 h
-----------------	--------------------------------	---------------

**Section : bâtiment (concours interne et concours d'accès)**

- Peinture-revêtements

**Section : conducteurs routiers (concours interne et concours d'accès)****Section : réparation et revêtement en carrosserie (concours interne et concours d'accès)**

Judi 27 février	Exploitation pédagogique d'un thème professionnel	de 9 h à 12 h
-----------------	---	---------------

**Section : métiers de l'alimentation (concours interne et concours d'accès)**

- Pâtisserie

Judi 27 février	Exploitation pédagogique d'un thème professionnel	de 9 h à 13 h
-----------------	---	---------------

Lire :

**Section : arts appliqués (concours interne et concours d'accès)**

Jeudi 27 février	Épreuve écrite d'admissibilité	de 9 h à 13 h
------------------	--------------------------------	---------------

**Section : bâtiment (concours interne et concours d'accès)**

- Peinture-revêtements

**Section : conducteurs routiers (concours interne et concours d'accès)****Section : réparation et revêtement en carrosserie (concours interne et concours d'accès)**

Jeudi 27 février	Exploitation pédagogique d'un thème professionnel	de 9 h à 13 h
------------------	---	---------------

**Section : métiers de l'alimentation (concours interne et concours d'accès)**

- Pâtisserie

Jeudi 27 février	Exploitation pédagogique d'un thème professionnel	de 9 h à 12 h
------------------	---	---------------

**CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS AGRÉGÉS**

Au lieu de :

**Section arts****Option A : Arts plastiques**

Mardi 8 avril	Épreuve écrite d'esthétique et sciences de l'art	de 9 h à 13 h
Mercredi 9 avril	Épreuve écrite d'histoire de l'art	de 9 h à 13 h

Lire :

**Section arts****Option A : arts plastiques**

Mardi 8 avril	Épreuve écrite d'esthétique et sciences de l'art	de 9 h à 15 h
Mercredi 9 avril	Épreuve écrite d'histoire de l'art	de 9 h à 15 h

Pour le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche  
et par délégation,

Le directeur des personnels enseignants

Pierre-Yves DUWOYE

**CONCOURS**NOR : MENA0202756A  
RLR : 627-4ARRÊTÉ DU 17-12-2002  
JO DU 26-12-2002MEN - DPATE A1  
FPP

# Accès au corps des médecins de l'éducation nationale

A. du 28-10-1993 relatif à art. 4 de D. n° 91-1195  
du 27-11-1991

Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod. ens. L. n° 84-16 du  
11-1-1984 mod. ; D. n° 91-1195 du 27-11-1991 mod. ;

**Article 1** - Les articles 6 et 7 de l'arrêté du  
28 octobre 1993 susvisé sont **abrogés**.



**Article 2** - L'article 8 du même arrêté est **remplacé** par les dispositions suivantes :

“Article 8 - Pour chacun des concours, le jury est désigné par arrêté du ministre chargé de l'éducation nationale.

Il comprend au moins :

- un directeur de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale ou son représentant ou un recteur d'académie ou son représentant, président ;
- un inspecteur général de l'éducation nationale ou un inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche ;
- un inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale ou un secrétaire général d'administration scolaire ou universitaire, secrétaire général d'inspection académique ;
- un fonctionnaire de catégorie A exerçant des fonctions de responsabilité dans le domaine de la santé publique ;
- un membre du corps des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation nationale ;
- un membre du corps des professeurs des universités-praticiens hospitaliers ou des maîtres de conférences-praticiens hospitaliers ;
- trois médecins de l'éducation nationale-conseillers techniques et un médecin de l'éducation nationale.”

**Article 3** - L'article 9 du même arrêté est **remplacé** par les dispositions suivantes :

“Article 9 - Le jury peut se constituer en groupes d'examineurs. Afin d'assurer l'égalité de notation des candidats, le jury opère, s'il y a lieu, la péruation des notes attribuées par chaque groupe d'examineurs et procède à la délibération finale.”

**Article 4** - La dernière phrase du premier alinéa du 2 de l'article 10 du même arrêté est **remplacée** par les dispositions suivantes :

“Cet entretien porte notamment sur les motivations du candidat à exercer l'emploi postulé,

son expérience professionnelle et ses travaux antérieurs.”

**Article 5** - L'article 11 du même arrêté est **modifié** ainsi qu'il suit :

I - Au deuxième alinéa du a du 1, le chiffre “3” est **remplacé** par le chiffre “2”. Au deuxième alinéa du b du 1, le chiffre “4” est **remplacé** par le chiffre “3”.

II - Le 2 est **remplacé** par les dispositions suivantes :

“2 - La phase d'admission consiste en une interrogation orale sur des questions relatives aux matières dont le programme est fixé en annexe. Cet entretien porte également sur les motivations du candidat à exercer l'emploi postulé. La durée de cette épreuve est fixée à trente minutes. Les candidats disposent de quinze minutes de préparation.

Le coefficient de cette épreuve est fixé à 5.”

**Article 6** - La dernière phrase du premier alinéa du 2 de l'article 12 du même arrêté est **remplacée** par les dispositions suivantes :

“Cet entretien porte notamment sur les motivations du candidat à exercer l'emploi postulé, son expérience professionnelle et ses travaux antérieurs.”

**Article 7** - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 17 décembre 2002

Pour le ministre de la jeunesse,  
de l'éducation nationale et de la recherche  
et par délégation,

La directrice des personnels administratifs,  
techniques et d'encadrement  
Béatrice GILLE

Pour le ministre de la fonction publique,  
de la réforme de l'État

et de l'aménagement du territoire  
et par délégation,

Par empêchement du directeur général  
de l'administration et de la fonction publique,

Le sous-directeur

B. COLONNA D'ISTRIA

# A

**nnexe**

## PROGRAMME DE L'ÉPREUVE ORALE DU CONCOURS DE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES MÉDECINS DE L'ÉDUCATION NATIONALE PRÉVU AU b DU 1 DE L'ARTICLE 4 DU DÉCRET N° 91-1195 DU 27 NOVEMBRE 1991

Le programme de l'épreuve orale (et des épreuves écrites) du concours de recrutement dans le corps des médecins de l'éducation nationale prévu au b du 1 de l'article 4 du décret n° 91-1195 du 27 novembre 1991 figurant à l'annexe de l'arrêté du 28 octobre 1993 fixant les modalités d'organisation, la nature des épreuves et le programme des concours d'accès au corps des médecins de l'éducation nationale prévus à l'article 4 du décret n° 91-1195 du 27 novembre 1991, publié au BOEN n° 41 du 2 décembre 1993, demeure en vigueur.

**ENSEIGNEMENT  
PRIMAIRE**NOR : MENE0202845A  
RLR : 723-1ARRÊTÉ DU 6-12-2002  
JO DU 14-12-2002MEN  
DESCO

## S

**uppression d'écoles annexes  
d'un IUFM**

■ Par arrêté du ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche en date du 6 décembre 2002, les écoles annexes de l'IUFM de l'académie de Bordeaux précisées ci-après : l'école élémentaire annexe sise

49, rue de l'École normale, à Bordeaux, l'école maternelle annexe sise 49, rue de l'École normale, à Bordeaux, l'école élémentaire annexe sise 3, rue Léo Lagrange, à Mérignac, l'école maternelle annexe sise 10, rue Albert Camus, à Mérignac, sont supprimées. Le présent arrêté prendra effet au 1er janvier 2003.

# M OUVEMENT DU PERSONNEL

## NOMINATION

NOR : MENI0202949D

DÉCRET DU 31-12-2002  
JO DU 3-1-2003

MEN  
IG

### GEN

■ Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2002, M. Warzée Alain,

inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, est nommé inspecteur général de l'éducation nationale (4ème tour).

## NOMINATION

NOR : MENI0202871D

DÉCRET DU 5-12-2002  
JO DU 7-12-2002

MEN  
IG

### GAENR

*Vu L. n°83-634 du 13-7-1983 mod. ; L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; L. n° 84-834 du 13-9-1984 mod. par lois n° 86-1304 du 23-12-1986 et n° 94-530 du 28-6-1994 ; D. n° 94-1085 du 14-12-1994 ; D. n° 99-878 du 13-10-1999 mod. ; avis favorable de la commission chargée d'apprécier l'aptitude à exercer les fonctions d'inspecteur général du 2-12-2002*

**Article 1 -** M. Simon Thierry est nommé inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de première classe (5ème tour).

**Article 2 -** Le Premier ministre, le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, le ministre délégué à l'enseignement scolaire et la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies sont responsables,

chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 5 décembre 2002

Jacques CHIRAC

Par le Président de la République :

Le Premier ministre

Jean-pierre RAFFARIN

Le ministre de la jeunesse,

de l'éducation nationale et de la recherche

Luc FERRY

Le ministre délégué à l'enseignement scolaire

Xavier DARCOS

La ministre déléguée à la recherche

et aux nouvelles technologies

Claudie HAIGNERÉ

## NOMINATION

NOR : MENI0202811D

DÉCRET DU 10-12-2002  
JO DU 12-12-2002

MEN  
IG

### GAENR

■ Par décret du Président de la République en date du 10 décembre 2002, Mme Thomas Nicole, inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de

seconde classe, inscrite au tableau d'avancement pour l'accès au grade d'inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de première classe, établi au titre de l'année 2002, est nommée, inspectrice générale de première classe (1er tour).

**ADMISSION  
À LA RETRAITE**

NOR : MENI0203049A

ARRÊTÉ DU 31-12-2002  
JO DU 8-1-2003MEN  
IG**GEN**

■ Par arrêté du ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche en date du 31 décembre 2002, M. Laurent André,

inspecteur général de l'éducation nationale, est admis, par limite d'âge, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à compter du 14 octobre 2003.

**NOMINATION**

NOR : MENA0300011A

ARRÊTÉ DU 17-1-2003

MEN  
DPATE B2**CSAIO-DRONISEP  
de l'académie de Limoges**

■ Par arrêté du ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche en date du 17 janvier 2003, M. Lucenet Régis, inspecteur de l'éducation nationale (information

et orientation), est nommé chef du service académique d'information et d'orientation (CSAIO), délégué régional de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (DRONISEP) de l'académie de Limoges, à compter du 1er janvier 2003.

**NOMINATION**

NOR : MENA0300013A

ARRÊTÉ DU 15-1-2003

MEN  
DPATE B2**DAET de l'académie  
de Montpellier**

■ Par arrêté du ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche en date du 15 janvier 2003, M. Chauvy Claude, inspecteur

d'académie-inspecteur pédagogique régional (sciences et techniques industrielles), est nommé délégué académique à l'enseignement technique (DAET) de l'académie de Montpellier, à compter du 1er janvier 2003.

**NOMINATION**

NOR : MENA0202670Z

RECTIFICATIF DU 15-1-2003

MEN  
DPATE B2**DAFPIC de l'académie  
de Bordeaux**

■ Dans la publication de l'arrêté du 14 novembre 2002 portant nomination de M. Huart Jean-Marc au poste de délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue de l'académie de Bordeaux (B.O. n° 43 du 21-11-2002) :

Au lieu de : "M. Huart Jean-Marc",  
lire : "M. Huart Jean-Marc".

Et au lieu de : "est nommé dans les fonctions de délégué académique à la formation continue adjoint au délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue",

lire : "est nommé délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue".  
Le reste sans changement.

**NOMINATION**

NOR : MENA0300012A

ARRÊTÉ DU 15-1-2003

MEN  
DPATE B2

**D**irecteur de CRDP

■ Par arrêté du ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche en date du 15 janvier 2003, M. Duchemin Gérard,

inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, est nommé directeur du centre régional de documentation pédagogique dans l'académie d'Orléans-Tours à compter du 1er janvier 2003 jusqu'au 31 décembre 2005.

**TABLEAU D'AVANCEMENT**

NOR : MENA0300032A

ARRÊTÉ DU 15-1-2003

MEN  
DPATE B2

**A**ccès à la hors-classe du corps des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux - année 2003

■ Par arrêté du ministre de la jeunesse, de

l'éducation nationale et de la recherche en date du 15 janvier 2003, les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux de la classe normale dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement à la hors-classe du corps des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux au titre de l'année 2003 :

**Tableau principal**

Rang d'inscription	Civilité	Nom	Prénom	Spécialité	Académie d'affectation
1	M.	Dunoyer	René	AVS	Lille
2	M.	Ringard	Jean-Charles	AVS	Créteil
3	M.	Savajols	Roger	AVS	Bordeaux
4	M.	Darras	Raoul	AVS	Nancy-Metz
5	M.	Clarimon	Robert	AVS	Nice
6	M.	Laval	Jean	AVS	Strasbourg
7	M.	Javaudin	Bernard	AVS	Lyon
8	M.	Delaubier	Jean-Pierre	AVS	Créteil
9	M.	Michellet	Claude	AVS	Montpellier
10	M.	Raymond	Jacky	AVS	Montpellier
11	M.	Muller	Dominique	AVS	Nantes
12	M.	Beatrix	Lucien	AVS	Versailles
13	M.	Lacabanne	Christian	AVS	Grenoble
14	M.	Chudeau	Roger	AVS	Versailles
15	M.	Viala	Pierre	AVS	Toulouse
16	M.	Lardy	Claude	AVS	Dijon
17	M.	Poux	Francis	AVS	Admin. centrale
18	Mme	Sivirine	Anne	AVS	Dijon
19	M.	Lormier	Francis	AVS	Limoges
20	M.	Lacroix	Pierre	AVS	Orléans-Tours
21	M.	Ascione	Georges	AVS	Nantes
22	M.	Grellier	Yves	AVS	Lyon
23	M.	Aubry	Jacques	AVS	Grenoble
24	M.	Blanchard	Gérard	AVS	Nice
25	M.	Hemez	Philippe	AVS	Strasbourg

Rang d'ins- cription	Civilité	Nom	Prénom	Spécialité	Académie d'affectation
26	M.	Laurent	Michel	AVS	Aix -Marseille
27	M.	Gabrielli	Jean-Pierre	AVS	Rennes
28	M.	Fasquel	Jean	AVS	Polynésie française
29	M.	Roudaut	Daniel	STI	Martinique
30	M.	Bouverot	Jean-Paul	AVS	Strasbourg
31	M.	Desquesnes	Jacky, Albert	Histoire-géographie	Caen
32	M.	François	Jean-Jacques	STI	Nancy-Metz
33	Mme	Jalta	Jacqueline	Histoire-géographie	Créteil
34	M.	Kara	Jean-Louis, Pierre	Anglais	Aix-Marseille
35	Mme	Decrop	Marie-Annick	AVS	Conseil régional de Bretagne
36	M.	Michel	Pierre	AVS	Lille
37	Mme	Maquaire	Monique, Marie-Thérèse	Lettres	Nantes
38	M.	Bellemin	Jean-Marc	Mathématiques	Grenoble
39	Mme	Le Pellec	Jacqueline, Alice	Histoire-géographie	AEFE
40	M.	Freyenet	Alain, Jean-Marie	AVS	Paris
41	Mme	Jeanne-Rose	Michèle, Monique	EPS	Guadeloupe
42	M.	Perol	Jean-Marc	SVT	Limoges
43	M.	Marcacci	Sylvain	STI	Reims
44	M.	Canton	Robert	AVS	Amiens
45	M.	Vigner	Gérard	Lettres	Versailles
46	Mme	Lavin	Marie	Histoire-géographie	Créteil
47	Mme	Delahaye-Morel	Jeanine	Éducation musicale	Paris
48	Mme	Amiot-Badin	Françoise	EPS	Rennes
49	M.	Mairot	Robert	Sciences physiques	Besançon
50	M.	Barue	Jean-Pierre	EPS	Toulouse
51	Mme	Huttin	Françoise	AVS	Nice
52	M.	Tréguier	Georges	Économie-gestion	MAE
53	M.	Barthes	Étienne, Michel	AVS	Guyane
54	M.	Denni	Patrick	Anglais	Admin. centrale
55	Mme	Pauleau	Anne-Marie	AVS	Versailles
56	M.	Mutelet	Bernard, Jacques	AVS	Lille
57	M.	Lopez	Antoine	Économie-gestion	Guadeloupe
58	M.	Bagou	Marc	STI	Montpellier
59	M.	Chevalier	Jean-Pierre	Économie-gestion	Aix-Marseille
60	M.	Robinet	Claude	STI	Nantes
61	M.	Montaigu	Reynald	Espagnol	Paris
62	M.	Gavrilovic	Michel	STI	Créteil
63	M.	Olland	Antoine	AVS	Strasbourg
64	M.	Dubos	Jean-Pierre	Sciences physiques	Bordeaux
65	M.	Raffin-Peyloz	Hugues, Sylvain	EPS	Orléans-Tours
66	M.	Jacquemond	Louis-Pascal	Histoire-géographie	Grenoble
67	M.	Demougeot	Patrick	SVT	Nice
68	Mme	Penninckx	Jacqueline	Mathématiques	Versailles
69	M.	Lesueur	Joël	Lettres	Rennes

<b>Rang d'inscription</b>	<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Spécialité</b>	<b>Académie d'affectation</b>
70	Mme	Deleris	Mireille	SVT	Toulouse
71	M.	Senot	Charles	Économie-gestion	Besançon
72	M.	Lauginie	Jean	Économie-gestion	Orléans-Tours
73	M.	Mahu	François	STI	Amiens
74	M.	Degardin	Jean-Pierre	STI	Rennes
75	M.	Calmettes	Michel, Jean	AVS	La Réunion
76	Mme	Billeau	Monique	AVS	Bordeaux
77	M.	Chauvet	Jean-Marie	Anglais	Versailles
78	M.	Jambin	Alain	Anglais	Toulouse
79	M.	Klapka	Ronald	AVS	Reims
80	M.	Tuszynski	Jack	Économie-gestion	Créteil
81	Mme	Mazaleytrat	Anne-Marie, Lise	Lettres	Toulouse
82	M.	Fuvel	Jean-Yves	Arts plastiques	Toulouse
83	Mme	Blau	Danielle, Marie-Pierre	Mathématiques	Toulouse
84	M.	Poncelet	Yves	Histoire-géographie	Nantes
85	Mme	Van Overbeke	Monique	Espagnol	Grenoble
86	M.	Gillet	Claude, Michel	STI	Paris
87	Mme	Veyret	Marie-Paule	Lettres	Poitiers
88	M.	Limouzin	Jacques	Histoire-géographie	Montpellier
89	M.	Duchemin	Gérard, René	AVS	Toulouse
90	M.	Patoz	Christian	STI	Paris
91	Mme	Derive	Viviane	Économie-gestion	Versailles
92	Mme	Boissou	Françoise	SVT	Paris
93	M.	Message	Christian, Yves	STI	Versailles
94	Mme	Mazurier	Évelyne	Mathématiques	Paris
95	M.	Richet	Noël	STI	Créteil
96	M.	Chiron	Xavier	Économie-gestion	Paris
97	M.	Lacroux	François	STI	Aix-Marseille

### Tableau supplémentaire

<b>Rang d'inscription</b>	<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Spécialité</b>	<b>Académie d'affectation</b>
1	Mme	Julien	Régine, Colette	Éducation musicale	Créteil
2	M.	Pauchant	Bernard	Lettres	Amiens
3	Mme	Vadin	Annick, Danièle	Lettres	Lyon
4	M.	Theulier	Didier	SVT	Besançon
5	M.	Vinard	Pierre	Économie-gestion	Versailles
6	M.	Gans	Jean-Pascal	Lettres	Paris
7	Mme	Bacchialoni	Marie-France, Paule	Sciences physiques	Polynésie française
8	M.	Beunard	Patrick	EPS	Nantes
9	Mme	Grare	Christabel, Anne	Lettres	Aix-Marseille
10	M.	Pilkington	Thomas	Anglais	Dijon
11	M.	Sorbe	Xavier	Mathématiques	Bordeaux
12	Mme	De Oliveira	Christina	Portugais	Amiens